



Domaine de

Magnaut

Vins des Côtes de Gascogne / Floc de Gascogne / Armagnac~Ténarèze

FOURCES, le 28 août 2024

SAS LE COUVENT
PLACE DU MERCADIEL
46140 BELAYE

1 RAPPEL

Cher Client,

Sauf erreur de notre part, votre compte client présente à ce jour un solde débiteur dont le montant est détaillé ci dessous :

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir régulariser par retour de courrier.

Conformément à l'article L.441-6 du Code de Commerce, les délais de règlement, ne sauraient être supérieurs à trente (30) jours à compter de la date d'émission de la facture; l'article L.441-6 édicte que tout professionnel en retard de paiement à l'égard de son créancier est redevable de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40€ par facture pour frais de recouvrement.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser rapidement le paiement ou nous faire part des motifs qui s'y opposent. Dans le cas où vous nous auriez déjà adressé votre règlement, nous vous demandons de considérer ce courrier comme nul et non avenu.

Vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Cher Client, l'expression de nos salutations distinguées

Le service commercial

Libellé							
N° Facture	Date	PTHT	TVA	TTC	Montant Payé	Echéance	Restant dû
0000 25517	01/06/2024	212,07 €	42,41 €	254,48 €		01/06/2024	254,48 €

Montant total restant dû : 254,48 €

Domaine de Magnaut - Jean-Marie TERRAUBE - Vigneron récoltant

32250 FOURCES (France) - Tél. : 05 62 29 45 40 -

Courriel : domainedemagnaut@wanadoo.fr - Site : www.domainedemagnaut.com

TVA n° FR37423804616 - ASSICE n° FR006912E0024 - SIRET n° 42380461600013 - Code APE : 0121Z

BANQUE POPULAIRE OCCITANE - IBAN : FR76 1780 7000 1805 0218 9053 764 BIC : CCBPFRPPTLS